



En parler, mais à qui ?

Toujours plus d'étudiant·e·s
en détresse, trop peu accèdent
à un soutien psychologique

Sommaire

Pourquoi ce nouveau rapport ?	04
La réponse à la détresse psychologique des étudiant·e·s : s’inspirer de pays qui ont élaboré une stratégie nationale en matière de santé mentale	07
Le recrutement de psychologues dans les Services de Santé Universitaire : tardif et insuffisant	10
Les initiatives de prévention : la formation au repérage de troubles mentaux	13
L’allègement du coût de la psychologie en ville, avec le dispositif « Santé Psy Etudiant »	14
Le dispositif MonPsy, quels impacts pour la population étudiante ?	16
Recommandations	
Recommandation 1	24
Déployer une stratégie nationale de santé mentale étudiante pluriannuelle	
Recommandation 2	25
Augmenter les moyens alloués aux services de santé universitaire	
Recommandation 3	26
Permettre à tou·te·s les étudiant·e·s de l’enseignement supérieur d’avoir accès à une offre de soins gratuite, accessible et graduelle	
Recommandation 4	27
Une mise en œuvre immédiate de mesures de prise en charge des étudiant·e·s en situation de détresse	
Recommandations 2020	29
Que retenir ?	31
Méthodologie	33
Sources	35

Pourquoi ce nouveau rapport ?



Pourquoi ce nouveau rapport ?

En novembre 2020, Nightline France publiait son premier rapport de plaidoyer intitulé « En parler, mais à qui ? ». Il avait donné lieu au constat alarmant : la France ne disposait au moment de la rédaction que d'un équivalent temps plein travaillé (ETPT) de psychologue pour 29 882 étudiant·e·s. Face à cet écart par rapport aux normes internationales (vingt fois inférieur), le premier rapport de Nightline France fixait comme horizon et objectif atteignable le recrutement d'un ETPT de psychologue pour 4 000 étudiant·e·s d'ici la rentrée 2026.

Depuis la publication de notre premier rapport, plusieurs mesures d'aide d'urgences psychologiques ont été prises par le gouvernement. Malgré la gravité de la situation, celles-ci n'ont été déployées qu'un an après le début de la pandémie, voire pour certaines deux ans après. Parmi elles, le recrutement de 80 psychologues¹, la mise en place d'un chèque psy destiné à chaque étudiant·e et l'annonce du renforcement des Centres médico-psychologiques (CMP) suite aux Assises de la santé mentale (septembre 2021) avec le recrutement de 800 équivalents temps plein de psychologues².

En dépit de ces mesures, la situation psychique des étudiant·e·s est hautement préoccupante et en dégradation. L'étude de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) a révélé

que **60 % des étudiant·e·s déclarent avoir souffert d'épuisement et 30 % de solitude au moment de l'enquête**³. Il ressort également de cette même étude, que **43 % des étudiant·e·s présentaient les signes d'une détresse psychologique**⁴. Cela représente une dégradation inquiétante par rapport à la période du premier confinement au printemps 2020, où 30 % des étudiant·e·s présentaient des symptômes de détresse psychologique⁵.

En novembre 2021, l'Inserm, en partenariat avec l'Université de Bordeaux montrait que la population étudiante est particulièrement exposée à la détresse psychologique, avec un état de santé mentale nettement plus dégradé que le reste de la population :

L'étude de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de 2021 a révélé que

60%

des étudiant-e-s déclarent avoir souffert d'épuisement.

30%

des étudiant-e-s déclarent avoir souffert de solitude.

43%

des étudiant-e-s présentaient les signes d'une détresse psychologique.[4]

36,6 % des étudiant-e-s ont déclaré des symptômes dépressifs (contre 20,1 % pour les non-étudiant-e-s) et 27,5 % des étudiant-e-s ont déclaré des symptômes d'anxiété (contre 16,9 %)⁶.

Ce nouveau rapport a ainsi pour vocation de réaffirmer l'urgence d'agir pour une population en détresse et qui est notre avenir commun. Face à l'injonction de se former, de déterminer son avenir, de se construire une place dans la société, et de rencontrer l'amour et des ami-e-s, les étudiant-e-s ont aussi besoin d'être soutenu-e-s.

Avec un début d'année 2022, marqué par le retour de la guerre en Europe, la situation sanitaire instable et les multiples défis sociaux, économiques et écologiques, prendre soin de sa santé mentale n'est pas un luxe.

Nightline France réaffirme son engagement pour des mesures fortes et immédiates, afin de déployer un soutien psychologique, gratuit et pérenne pour tou-te-s.

Puissent les mesures fortes prises par d'autres pays et les recommandations des présidents d'établissement d'enseignement supérieur, ou encore des personnels de santé au sein des SSU présentées dans ce rapport, être inspirantes pour conduire le prochain gouvernement à tout faire pour éviter la recrudescence intolérable de l'anxiété, des dépressions, des idées suicidaires et de tous les troubles psychiques qui sapent le quotidien et l'avenir des étudiant-e-s.

Florian Tirana
Président de Nightline France

LA RÉPONSE À LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANT·E·S :

S'inspirer de pays qui ont élaboré une stratégie nationale en matière de santé mentale



S'inspirer d'autres stratégies en matière de santé mentale

Dans la logique du rapport publié en 2020, nous situons la réponse du gouvernement français dans une perspective internationale. Malgré des avancées que nous saluons, les données citées plus haut démontrent que les mesures prises ne répondent pas à la hauteur de la détresse de la population étudiante.

Deux gouvernements en particulier ont mis l'accent sur le besoin d'étayer leurs investissements en faveur de la santé mentale des étudiant-e-s par des politiques publiques ambitieuses. C'est le cas au Québec et en Irlande, où les fragilités dans le système de prise en charge psychologique des étudiant-e-s, particulièrement mises en lumière par la pandémie, ont poussé les gouvernements respectifs à élaborer une stratégie de santé mentale consacrée à la population étudiante à part entière. Ces stratégies ambitieuses du Québec et de l'Irlande inscrivent la santé mentale étudiante au cœur de l'agenda politique, et garantissent un investissement dans les services de soutien psychologique universitaires sur le long terme⁷.

Au cours de la crise sanitaire et des périodes de confinement, différents gouvernements à travers le monde ont adopté des mesures destinées

à renforcer le soutien et l'accompagnement des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur.

En France, la souffrance étudiante était-elle perçue avant d'être révélée au grand jour, et fortement accentuée par la crise sanitaire ? N'y avait-il pas de réponse sur le sujet de la santé mentale des étudiants, à apporter dans un délai rapide ?

La Cour des comptes indiquait à cet égard dans son rapport annuel que "la mise en œuvre de l'annonce par le Premier ministre du recrutement de 80 psychologues en 2021 par les SSU a été freinée par le manque de locaux et les conditions salariales proposées [...] Sa mise en œuvre bute toutefois sur des difficultés matérielles mal anticipées."⁸

2020

International

La crise de COVID-19 est qualifiée de pandémie par l'OMS.
Fermeture des universités et entrée en vigueur des mesures de confinement à travers le monde

11 MARS

16-23 MARS

Belgique

2,3 millions d'euros pour renforcer les aides psychosociales aux étudiant·e·s (Fédération Wallonie-Bruxelles)

AVRIL

Royaume-Uni

3,385 millions d'euros pour lancer une plateforme numérique de soutien psychologique accessible à tou·te·s les étudiant·e·s de l'enseignement supérieur

JUIN

Nouvelle-Zélande

15 millions d'euros pour renforcer l'offre des services de soutien psychologiques universitaires

JUILLET

AOÛT

Québec

11,5 millions d'euros pour augmenter l'offre de soutien psychologique dans les universités

AOÛT

Irlande

5 millions d'euros pour recruter des psychologues universitaires supplémentaires et élaborer une stratégie nationale de santé mentale étudiante

SEPTEMBRE

Écosse

4,12 millions d'euros pour recruter 80 psychologues universitaires supplémentaires

OCTOBRE

Pays de Galles

12 millions d'euros pour soutenir les étudiant·e·s et renforcer l'offre des SSU

DÉCEMBRE

France

Annnonce du recrutement de **80 psychologues supplémentaires** dans les SSU et 60 assistant·e·s sociaux·ales dans les CROUS

[Sources infographie \[9\]](#)

Le recrutement de psychologues dans les Services de Santé Universitaire

Des moyens insuffisants, un manque de psychologues et des délais d'attente trop longs : la capacité des Services de Santé Universitaire à répondre à la demande de leurs étudiant-e-s était déjà une préoccupation majeure au sein de nombreux établissements d'enseignement supérieur, et ce bien avant l'apparition de la crise sanitaire. La pandémie de COVID-19 et ses conséquences négatives sur la santé mentale des étudiant-e-s auraient «agi comme un révélateur des fragilités anciennes des Services de Santé Universitaire»¹⁰, et n'ont fait qu'exacerber ces problématiques.

La France a donc misé sur le renforcement de ses Services de Santé Universitaire à travers le recrutement de professionnel-le-s de santé mentale. En décembre 2020, le gouvernement français a annoncé le recrutement de 80 psychologues supplémentaires dans les SSU sur les six mois suivant l'annonce¹¹ pour répondre

à l'urgence de la détresse psychologique des étudiant-e-s, ajoutant que « dans cette perspective, chaque établissement [d'enseignement supérieur] peut ainsi procéder au recrutement d'un psychologue ».

Ce recrutement représente un quasi doublement des capacités d'accompagnement psychologique des étudiant-e-s dans les SSU¹².

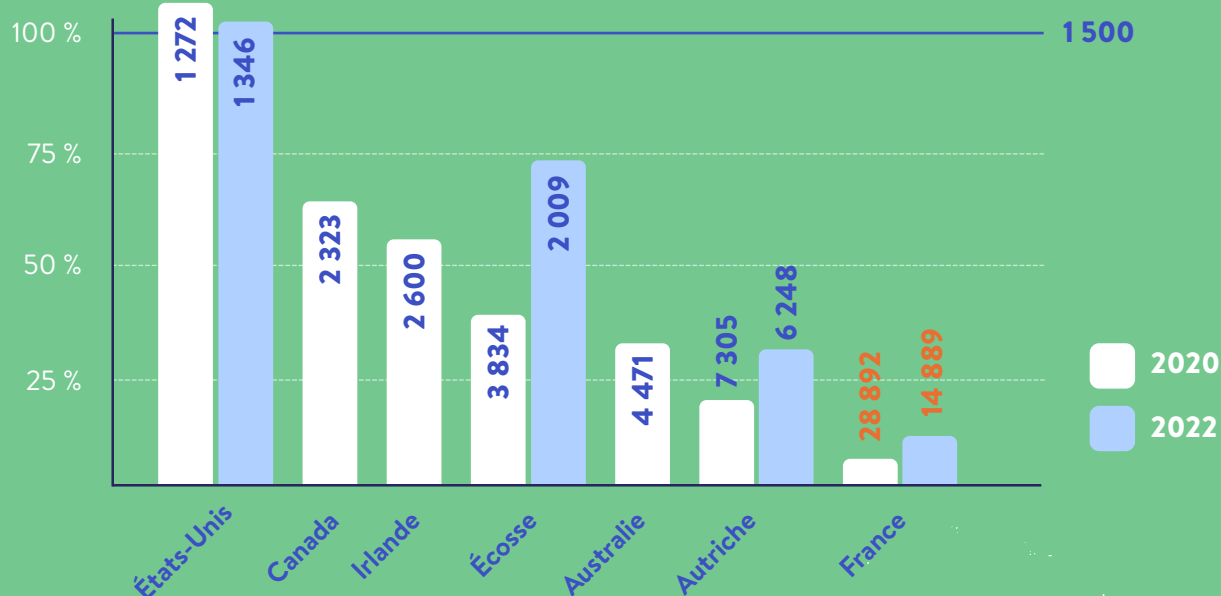
Cette mesure trouve écho dans d'autres pays européens, où les gouvernements ont aussi choisi d'investir dans le recrutement de psychologues. C'est le cas de l'Autriche, de l'Irlande et de l'Écosse, dont les gouvernements ont débloqué des fonds destinés spécifiquement au recrutement de davantage de psychologues universitaires, afin d'accroître les capacités des SSU et de réduire les délais d'attente pour accéder aux consultations psychologiques¹³.

Retour sur les ETPT : quel impact les efforts de recrutement ont-ils eu sur le nombre de psychologues dans les SSU ?



Recommandations internationales :
1 ETPT de psychologue universitaire
 pour **1 500 étudiant·e·s**

% d'ETPT par rapport à la recommandation internationale



Les données ont été collectées à travers des recherches documentaires et par correspondance personnelle avec des services de santé universitaire à l'étranger.

Les sources et détails des chiffres sont accessibles [page 39](#).

Quels progrès depuis le rapport précédent ?

Le seul pays où le nombre de psychologues universitaires est conforme aux recommandations internationales, fixées à 1 ETPT de psychologue pour 1 500 étudiant·e·s¹⁴, les États-Unis témoignent néanmoins d'une faible baisse de 12 % du nombre de psychologues dans les universités par rapport à l'année dernière : 1 psychologue pour 1 346 étudiant·e·s, contre 1 psychologue pour 1 272 étudiant·e·s l'année précédente¹⁵. En Écosse et en Autriche, des investissements gouvernementaux importants ont permis aux Services de Santé Universitaire de renforcer le nombre de psychologues au sein de l'enseignement supérieur, avec une hausse de 95 % et de 29 % respectivement.

Quant à la France, le recrutement de 80 psychologues supplémentaires dans les SSU contribue à un quasi doublement du nombre d'ETPT de psychologues universitaires, avec désormais 1 ETPT de psychologue pour environ 14 889 étudiant·e·s

Même si cela représente une augmentation de 100 % par rapport à l'année dernière, **la France demeure fortement en retard par rapport aux autres pays.**

En Australie et au Canada, le nombre actuel d'ETPT de psychologues dans les établissements d'enseignement supérieur n'a pas été rendu public. En Irlande, le nombre d'ETPT de psychologues universitaires a certainement augmenté grâce à des investissements gouvernementaux consacrés à cet effet¹⁶, mais le chiffre exact n'est pas disponible.

Les initiatives de prévention : la formation au repérage de troubles mentaux

En France, lors des Assises de la santé mentale, le gouvernement a annoncé son ambition de former 60 000 personnes aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) d'ici 2023, afin de mieux informer sur les symptômes des troubles psychologiques pour que chacun-e puisse devenir un-e acteur-riche de repérage précoce, avec des formations PSSM déjà déployées dans les universités et auprès des étudiant-e-s¹⁷.

Certes, la formation aux PSSM est une bonne initiative qui permet de sensibiliser les étudiant-e-s aux troubles psychologiques. Mais une formation de prévention par les pairs qui peut permettre de déceler les signes précoces de détresse en première instance ne peut pas remplacer la prise en charge par des professionnel-le-s de santé pour des troubles plus importants, et doit être inscrite dans un cadre permettant de s'assurer que les pairs formé-e-s soient eux-elles-mêmes soutenu-e-s dans leur rôle pour être optimale.

En effet, il est primordial d'assurer un véritable suivi des étudiant-e-s en détresse, et de mettre en place un cadre

de soutien pour les étudiant-e-s formé-e-s (supervision, animation de réseau...), notamment à travers un accès privilégié et rapide à des professionnel-le-s étant en capacité d'effectuer des évaluations et prises en charge des personnes concernées et de conseiller les étudiant-e-s formé-e-s en cas de besoin. Ces actions doivent être coordonnées au niveau local, par exemple, par les Services de Santé Universitaire sur le terrain, afin de mieux cibler les étudiant-e-s les plus vulnérables.

Pour cela, il est nécessaire d'inscrire cette mesure dans une stratégie globale qui permette conjointement de renforcer les SSU.

Les gouvernements écossais et irlandais ont également investi dans la formation de leurs étudiant-e-s, en finançant la création d'ateliers pour les équipes universitaires pédagogiques et administratives, avec l'objectif de les former à la détection des signes de mal-être psychologique et à la gestion des étudiant-e-s en détresse¹⁸. L'intérêt de la formation dispensée dans ces pays anglo-saxons est qu'elle prend en compte les problématiques propres

à la vie et aux circonstances de la population étudiante, et propose des outils de repérage et d'orientation qui y sont adaptés. Le parlement écossais a également soutenu plus de trente associations étudiantes dans l'approvisionnement de services de bien-être et la mise en œuvre dans les campus de dispositifs de soutien par les pairs¹⁹.

L'allègement du coût de la psychologie en ville, avec le dispositif « Santé Psy Etudiant »

Le coût élevé des consultations psychologiques ainsi que le non remboursement des soins constituent depuis longtemps un véritable frein aux soins psychologiques. C'est le cas surtout pour les étudiant-e-s, une population particulièrement exposée à

la précarité, et que la pandémie de COVID-19 a exacerbée²⁰. D'où la décision du gouvernement français d'alléger le coût des soins psychologiques.

« Santé Psy Étudiant » : la mesure phare du gouvernement pour protéger la santé mentale des étudiant·e·s

Une situation des plus
paradoxales

0,82%

des étudiant·e·s ont pu accéder à
un soutien psychologique à travers
le dispositif du gouvernement

Alors que

43%

des étudiant·e·s présentaient
les signes d'une détresse
psychologique.²³

En mars 2021, le gouvernement français a lancé la plateforme « Santé Psy Étudiant », une initiative permettant aux étudiant·e·s de l'enseignement supérieur d'accéder à des consultations psychologiques gratuites et sans avance de frais, sur ordonnance de leur Service de Santé Universitaire ou d'un médecin généraliste²¹.

Selon le site Internet du dispositif, tenu à jour par le gouvernement, fin mars 2022 (un an après son lancement), 24 269 étudiant·e·s ont pu bénéficier d'un suivi psychologique à travers la plateforme²², ce qui représente seulement 0,82 % des 2,95 millions d'étudiant·e·s inscrit·e·s dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée de 2021²³.

Ce taux d'utilisation est conforté par l'étude de l'OVE, selon laquelle seul·e·s 2 % des étudiant·e·s ayant répondu à l'enquête avaient utilisé le dispositif²⁵. Selon le rapport annuel de la Cour des Comptes, le déploiement sur le terrain du dispositif « Santé Psy Étudiant » a été freiné par la lourdeur de sa gestion administrative et financière pour les uni-

versités, par son manque d'attractivité pour les psychologues libéraux·ales, et par une communication insuffisante sur l'initiative auprès de son public cible²⁶.

C'est également ce que pointait l'article du Monde du 13 avril 2021, qui revenait sur la complexité du parcours de soins, les difficultés de recrutement et la faible rémunération des psychologues²⁷.

Cette première étape ouvrant au remboursement des consultations de psychologues a été réaffirmée à travers l'installation du nouveau dispositif MonPsy qui est une refonte de l'ensemble des mesures prises durant la crise sanitaire, en un seul et même programme ouvert à tou·te·s dès 3 ans.

Le dispositif MonPsy, quels impacts pour la population étudiante ?

Annoncé en septembre 2021 lors des Assises nationales de la santé mentale et de la psychiatrie, et en cours de déploiement, un nouveau dispositif, MonPsy a été introduit par le gouvernement, ouvrant le remboursement des consultations de psychologues de ville par l'assurance maladie. Le décret d'application a été publié le 17 février dernier au Journal officiel et précise l'ensemble des modalités relatives à la prise en charge des séances d'accompagnement, réalisées par un-e psychologue. Son entrée en vigueur est effective depuis le 5 avril 2022, et est accessible sur le site internet officiel.

**Un dispositif mal
accueilli par
certaines
organisations de
professionnel·le·s**

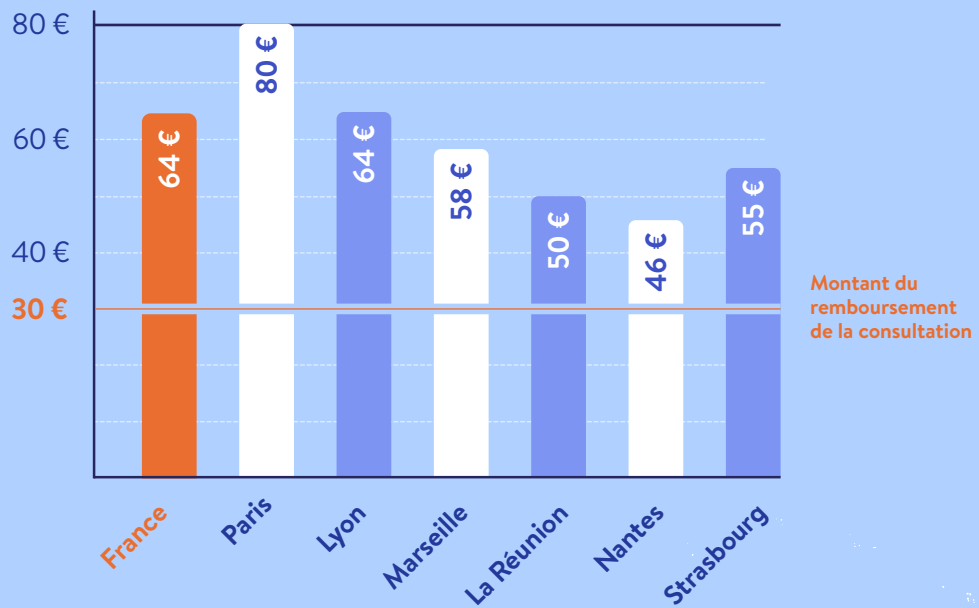
Ainsi, certaines organisations syndicales de psychologues, dont le Syndicat national des psychologues, ont ouvertement remis en cause le dispositif unifié MonPsy, qui serait la refonte de tous les dispositifs nés de la crise sanitaire au sein d'un seul et même programme. Deux éléments centraux de leurs revendications sont identifiables et sont, peu ou prou, partagés par d'autres institutions ou organisations :

- **La faible rémunération des séances à hauteur de 30 € (la moyenne française d'une consultation de psychologue étant de 64 €).**
- **La consultation sur adressage d'un médecin généraliste.**

Prix de la consultation à avancer dans le cadre du dispositif

MonPsy

Prix moyen d'une consultation de psychologie



➤ Comparaison du prix moyen d'une consultation de psychologue en France²⁸

**Un recours
aux soins
compliqué pour
la communauté
étudiante**

Cette dernière condition nous amène à nous interroger de manière plus large, sur le rapport entretenu par la population étudiante avec le monde médical et le recours aux soins. Dans le rapport de la mission d'information sénatoriale sur les conditions de la vie étudiante en France, présidée par Pierre Ouzoulias, celle-ci affirmait que « les étudiant·e·s sont en outre confronté·e·s, comme le reste de la population, aux problématiques de désertification médicale et aux difficultés d'assurer une continuité dans les parcours de soins entre les différent·e·s acteur·rice·s de santé ».

Aussi, la population étudiante pourrait, toujours selon le rapport sénatorial, éprouver des difficultés à trouver un médecin-traitant nécessaire pour la consultation en première instance, considérant que « l'accès aux soins de ville ou à l'hôpital est également source d'inégalités selon les étudiant·e·s et selon les territoires » et que ces étudiant·e·s « ne constituent pas un public prioritaire pour les médecins disposant d'un patientèle stable » du fait de leur installation temporaire dans les villes où ils·elles étudient.

“

Les étudiant·e·s sont en outre confronté·e·s, comme le reste de la population, aux problématiques de désertification médicale et aux difficultés d'assurer une continuité dans les parcours de soins entre les différents acteur·rice·s de santé²⁹

”

PIERRE OUZOULIAS

Président de la mission d'information sénatoriale sur les conditions de la vie étudiante en France

Une situation, affirme le rapporteur, qui « contribue aux renoncements aux soins »³⁰. Ce renoncement aux soins est perceptible dans le sondage Opinion Way pour Nightline³¹, selon lequel lorsque les étudiant-e-s sont interrogé-e-s sur le recours à la consultation en cas de détresse psychologique, ils-elles sont 22 % à déclarer vouloir « gérer seul-e-s » leur situation.

22%

déclarent vouloir
« gérer seul-e-s »
leur situation.

59%

considèrent décourageant le fait
de devoir passer par un-e médecin
généraliste pour avoir accès
gratuitement à un-e psychologue.

*Seul-e-s 22 % des étudiant-e-s s'adresseraient
en priorité à un-e médecin généraliste s'ils-elles
souhaitent réaliser une consultation psychologique*

Focus sur le dispositif MonPsy : qu'en pensent les étudiant·e·s ?



Pour étayer notre analyse, Nightline en partenariat avec Opinion Way a mené une enquête portant sur la population étudiante, ses pratiques de recours aux soins et l'interrogeant sur le dispositif MonPsy. Il ressort de cette enquête en premier lieu, que le dispositif MonPsy jouit d'une bonne notoriété auprès de la population étudiante qui sont 66 % à en avoir connaissance, à relativiser toutefois.

Dans le détail, 39 % des étudiant·e·s sont sûr·e·s d'en avoir entendu parler, et 27 % le connaissent sans être sûr·e·s d'en avoir entendu parler). Aussi, 8 étudiant·e·s sur 10 estiment qu'il est utile ou encore qu'il permet d'inciter les étudiant·e·s à consulter un·e spécialiste pour échanger sur leur santé mentale.

Néanmoins, lorsque le parcours de soins prévu est présenté :

59%

considèrent décourageant le fait de devoir passer par un médecin généraliste afin d'avoir accès gratuitement à un·e psychologue.

56%

estiment que cette étape supplémentaire complexifie le recours aux soins psychologiques en multipliant la prise de rendez-vous.

Cette analyse a priori du nouveau dispositif de prise en charge nous amène à soutenir deux recommandations phares :

- ↘ **Adapter MonPsy à la population étudiante afin de les exonérer de l'avance de frais, et ce de manière pérenne**
- ↘ **Faire des services de santé universitaire les interlocuteurs privilégiés pour la communauté étudiante**

Partageant un même lieu de vie, conscients des réalités auxquelles fait face la communauté étudiante, les SSU doivent être les interlocuteurs privilégiés et de première instance pour cette dernière. Ils permettront le cas échéant une meilleure prise en charge et une orientation en cas de durabilité de la détresse psychologique de l'étudiant·e.

C'est en ce sens que la Cour des comptes recommandait dans son Rapport annuel de 2022 de « renforcer les moyens des services de santé universitaire et maintenir leur rôle de prescripteurs dans le cadre du nouveau dispositif général de remboursement par l'assurance maladie de l'accès aux psychologues » (MESRI, MSS)³².

Alors que MonPsy entrait en vigueur le 5 avril dernier, nous sommes en droit de nous demander si cette complexité du parcours de soins ne dissuadera pas les jeunes de s'en saisir. Jusqu'au 31 août 2022, le dispositif est gratuit pour les étudiant·e·s et ils·elles n'ont pas à avancer de frais supplémentaires. Nous pouvons alors nous interroger sur l'impact des démarches administratives futures auxquelles feront face les étudiant·e·s après la généralisation du dispositif à l'ensemble de la population. Or, d'après l'Observatoire de la Vie Étudiante dans leur dernière publication³³, intitulée « Une année seuls ensemble »³⁴, les auteur·e·s ont montré que ceux·celles qui se disent en difficultés financières³⁵ font partie des étudiant·e·s considéré·e·s comme plus « fragiles » en termes

de santé psychologique et donc certainement ceux·celles qui ont le plus besoin d'avoir recours à ce dispositif. A ce titre, si le remboursement semble être une réponse favorable, en cherchant à identifier et décrire les services gratuits de soins en santé mentale³⁶, des chercheur·e·s contribuant à l'enquête i-Share ont révélé que les étudiant·e·s en souffrance psychologique « [...] se heurtent à la nécessité d'avancer le prix des consultations médicales, au remboursement partiel des frais médicaux, à l'absence de remboursement par le système national d'assurance maladie des consultations par un psychothérapeute non-médecin », suggérant ainsi que ces coûts sont l'une des raisons du renoncement aux soins. Dans ces perspectives, au même titre que cela a été fait pour « Santé Psy Étudiant », permettre le non-avancement des frais de consultation, au-delà de ceux déjà prévus par le dispositif, nous paraît nécessaire pour les étudiant·e·s.

Nos recommandations



01

RECOMMANDATION 01

Déployer une stratégie nationale de santé mentale étudiante pluriannuelle

Sans stratégie d'ensemble, seules des mesures réactives et manquant la spécificité de la condition étudiante pourront être prises. Le dispositif MonPsy, qui constitue une avancée importante pour la population générale, ne garantit pas de prendre à bras le corps le non recours au soin des étudiant-e-s et une politique de prévention adaptée.

Cette stratégie intervient alors que la Cour des comptes, dans son rapport annuel de 2022, pointait le retard considérable pris par le gouvernement en matière d'accompagnement de la vie étudiante, au regard de l'urgence et de la situation particulièrement alarmante que traversait la communauté étudiante.

Cette stratégie appelle l'installation d'un Secrétariat d'État chargé de la mettre en oeuvre.

02

RECOMMANDATION 02

Augmenter les moyens alloués aux services de santé universitaire

Le rapport que nous publions en novembre 2020 recommandait que les services de santé universitaire soient renforcés en moyens humains, financiers et en infrastructures pérennes, cela passera notamment par :

- Fixer des effectifs minimaux de psychologues à atteindre sur sur période définie, pour atteindre le ratio d'1 ETPT de psychologue pour 4 000 étudiant·e·s d'ici la rentrée 2026.
- Augmenter et former le personnel administratif : au regard de l'augmentation du nombre de psychologues, pour accompagner le service dans les tâches administratives (accueil téléphonique, gestion des agendas et des documents médicaux, gestion financière et du tiers-payant, supervision par la direction...).
- Élaborer un plan d'investissement immobilier pour accompagner le développement des équipes soignantes et administratives, afin de leur permettre d'héberger l'ensemble du personnel

03

RECOMMANDATION 03

Permettre à tou·te·s les étudiant·e·s de l'enseignement supérieur d'avoir accès à une offre de soins gratuite, accessible et graduelle

En 2020, parmi les 2 894 500 étudiant·e·s inscrit·e·s dans l'enseignement supérieur, 40 % suivaient une formation dispensée hors université ou encore 23 % suivaient une formation au sein d'un établissement privé³⁷. Ces étudiant·e·s se retrouvent mécaniquement hors champs de l'ensemble des politiques de santé universitaire, et notamment du renforcement des moyens en services de santé universitaire.

Sachant que les services de santé universitaire sont rattachés à un campus, nous appelons à l'installation de **services de santé étudiante** (conformément au rapport de l'Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche d'octobre 2021)³⁸, pour que chaque étudiant·e ait accès à cette offre de soins gratuite, accessible et graduelle.

04

RECOMMANDATION 04

Une mise en œuvre immédiate de mesures de prise en charge des étudiant·e·s en situation de détresse

Si la crise sanitaire semble derrière nous, la lame de fond provoquée par cette dernière sur la détresse psychologique tend à perdurer dans le temps. L'urgence et le retard considérable pris dans la prise en charge sont de nature à créer des situations dramatiques.



Pérennisation des recrutements des 80 psychologues annoncés en 2021

Nous avons besoin de transparence dans le suivi de cette mesure qui semble aller dans le bon sens.

- La DGESIP a mené une enquête en juin 2021 et estime que les SSU ont recruté 69 psychologues supplémentaires (soit 44,7 ETP), sur les 80, mais elle n'en connaît pas le nombre exact.
- Le manque d'information sur la pérennisation et le renforcement humain et financier de ce dispositif : en 2022, nous n'avons à ce jour aucune information sur le maintien et l'augmentation du nombre de psychologues venant renforcer les services de santé universitaire.

Une mise en œuvre immédiate de mesures de prise en charge des étudiant·e·s en situation de détresse



Débloquer des fonds immédiats pour la prise en charge de la détresse psychologique étudiante

Interrogée par Nightline à la suite de son rapport annuel, la Cour des comptes nous confirmait ne pas disposer d'élément de chiffrage sur le montant dépensé par les pouvoirs publics pour la santé mentale des étudiant·e·s durant la crise sanitaire. Forte de ce constat, Nightline appelle les pouvoirs publics à allouer un vrai budget en matière de santé mentale étudiante, transparent et mesurable dans le temps.

Evaluer l'intérêt de l'adressage par un médecin généraliste dans le cadre de MonPsy et éventuelle suppression ; rehaussement du montant de remboursement de consultation.



Bien qu'il s'agisse d'une première étape, le dispositif ne semble pas adapté à la population étudiante, en partie en raison de la sociologie de cette communauté, de son rapport entretenu à la consultation de soins et du fait de la complexité du parcours de soins. D'autre part, le montant retenu semble très en deçà des tarifs pratiqués sur l'ensemble du territoire français (y compris en outre-mer).

Rappel des recommandations du rapport 2020

PROPOSITION 1

Fixer des effectifs minimaux de psychologues à atteindre sur une période définie, pour atteindre le ratio d'un ETPT de psychologue pour 4 000 étudiant·e·s d'ici la rentrée 2026.

PROPOSITION 2

Augmenter et former le personnel administratif, au regard de l'augmentation du nombre de psychologues, pour accompagner le service dans les tâches administratives (accueil téléphonique, gestion des agendas et des documents médicaux, gestion financière et du tiers-payant, supervision par la direction...).

PROPOSITION 3

Aménager un cadre d'accueil spacieux et bienveillant.

PROPOSITION 4

Débloquer les fonds maintenant.

PROPOSITION 5

Assurer les financements par des fonds étatiques qui doivent donc être octroyés pour : la hausse des effectifs de personnel, en finançant des postes à vocation pérenne ; les aménagements physiques dans les services de santé universitaire.

PROPOSITION 6

Mettre en place des indicateurs pour les professionnel·le·s.

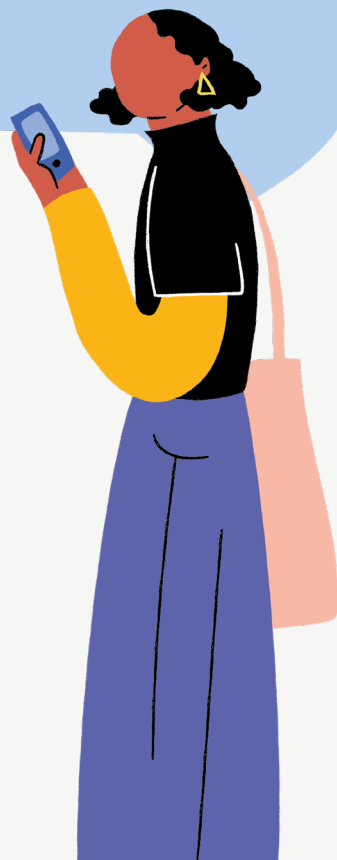
PROPOSITION 7

Mettre en place des indicateurs pour les étudiant·e·s.

PROPOSITION 8

Augmenter l'attractivité des postes de psychologues universitaires.

**Que
retenir ?**



Que retenir ?

Entre le début de la crise sanitaire, le confinement et les premières mesures d'urgence d'aide psychologique à destination de la population étudiante, neuf mois se sont écoulés, ce qui témoigne d'une prise de conscience tardive et insuffisante au regard de l'urgence de la détresse psychique et de la mobilisation sans précédente de la société civile,(associations, organisations syndicales, etc...).

Si des dispositifs ont vu le jour, certains n'ont pas été pérennisés ; d'autres vont être déployés au cours du premier semestre 2022, mais n'apportent que des réponses partielles et sont limités dans le temps. MonPsy risque fortement de ne pas atteindre les étudiant-e-s en détresse ne souhaitant pas s'engager dans un parcours de soin complexe et fragmenté. Les exemples internationaux peuvent encore nous inspirer.

Nous avons également besoin de transparence pour évaluer les politiques publiques.

Nous alertons les pouvoirs publics et en particulier le prochain gouvernement en poste à l'issue des élections sur plusieurs pistes d'actions :

- La définition d'une stratégie nationale pour la santé mentale étudiante qui renforcera les dispositifs existants et les pérennisera : cette stratégie devra intégrer une hausse des budgets alloués aux services de santé étudiante et prévoir davantage de recrutements de psychologues universitaires ;
- Suite à l'entrée en vigueur du dispositif MonPsy le 5 avril 2022, nous souhaitons alerter les pouvoirs publics

sur l'adressage par le médecin généraliste, qui peut constituer un frein à la consultation par la population étudiante et recommandons par ailleurs d'augmenter le montant du remboursement de la consultation.

- Mener une politique ambitieuse permettant à chaque étudiant-e en France d'avoir accès à une offre de soins gratuite, accessible depuis son lieu d'enseignement et graduelle si les troubles psychiques perdurent dans le temps : cela passera notamment par la définition d'un budget dédié à la santé mentale lors du prochain examen du projet de loi de finances ou du prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale.

La détresse psychologique des étudiants préexiste à la crise sanitaire que nous avons traversée : aggravée depuis, en dépit des mesures prises, elle est une bombe à retardement pour notre société.



Méthodologie

Méthodologie

Les données du rapport ont été collectées à travers des recherches documentaires disponibles en fin de rapport. A l'instar de la première version de novembre 2020, les données du tableau de comparaison des ETPT ont été collectées à travers des recherches documentaires disponibles et rendues publiques au moment de la rédaction du rapport, ainsi que par voie de correspondance personnelle avec des médecins-directeur·rice·s et psychologues universitaires en France et à l'étranger.

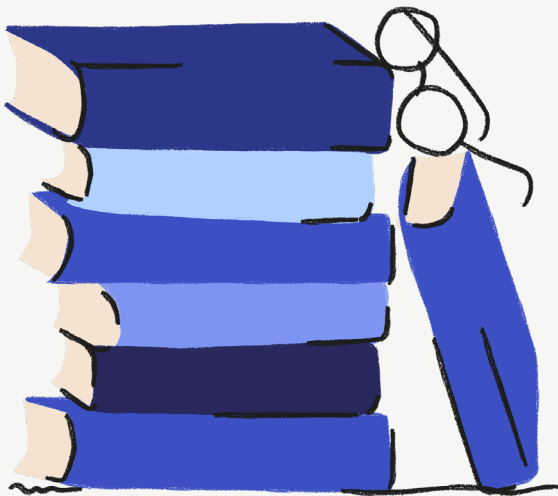
Nous avons fait le choix de sélectionner les pays comparés dans la première version, pour l'évaluation des équivalents temps-plein de psychologues. Les pays européens ont été choisis pour obtenir une diversité géographique et une diversité de structuration de l'enseignement supérieur. Le Canada, les États-Unis et l'Australie ont également été étudiés du fait de la disponibilité de nombreuses ressources sur la santé mentale des étudiant·e·s dans ces pays.

Rappel de la méthodologie utilisée pour la comparaison et la compréhension des taux d'ETPT.

Les taux ETPT ont ensuite été ajustés à 1 ETPT par nombre d'étudiant·e·s afin de faciliter la comparaison internationale. L'estimation des équivalents-temps plein pour la France a été le fruit d'un travail de recensement mené par l'Association des directeurs de services de santé universitaires. Elle a mené une enquête auprès des services de santé universitaires en France métropolitaine et des Outres-mers, ainsi :

- 32 services, ce qui représente 53 % des 60 services de santé universitaire en France et dans les départements d'outre-mer³⁹, ont répondu et ont fait remonter leurs informations relatives au nombre d'ETPT de psychologues avant et après les annonces de décembre 2020.
- Ces 32 services impactent 1 344 500 étudiant·e·s soit environ 45 % de la population étudiante.
- Enfin, pour étayer son analyse, Nightline France a eu recours à un sondage mené par Opinion Way. La méthodologie de l'enquête est la suivante : échantillon de 400 étudiant·e·s selon la méthode des quotas au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie d'agglomération, de région de résidence et de type d'établissement.
- L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne.
- Les interviews ont été réalisées du 1^{er} au 7 mars 2022.

Bibliographie



Bibliographie

[1] Circulaire du 15 février 2021 relative aux mesures d'accompagnement psychologique pour les étudiants (recrutements de psychologues et « Santé Psy Étudiants »), Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, 15 février 2021, consultable [via ce lien](#).

[2] L'ensemble des mesures annoncées lors des Assises nationales de la santé mentale et de la psychiatrie sont consultable dans [le dossier de presse du Ministère des solidarités et de la santé](#)

[3] *Une année seuls ensemble : enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020 - 2021*. OVE (2021). L'enquête a été menée auprès de 4 901 étudiant-e-s entre le 28 juin et le 15 juillet 2021.

[4] *Une année seuls ensemble : enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020 - 2021*. OVE (2021). L'échelle utilisée pour évaluer la détresse des étudiant-e-s était le MHI-5, qui mesure la nervosité, la tristesse, l'abattement, le découragement moral et le niveau de bonheur de la personne afin d'évaluer son état général de santé mentale.

[5] *La vie d'étudiant confiné : résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire*. OVE (2020). Les champs des deux enquêtes ne sont pas pour autant strictement comparables : l'échantillon de l'enquête du premier confinement de 2020 était de 6 130 étudiant-e-s, contre les 4 901 étudiant-e-s interrogé-e-s en 2021. Par ailleurs, le rapport de 2020 portait sur un champ temporel de huit semaines, contre quatre semaines lors de l'enquête de 2021.

[6] Macalli et al., "A repeated cross-sectional analysis assessing mental health conditions of adults as per student status during key periods of the COVID-19 epidemic in France." *Scientific Reports*, 11:21 (2021)

[7] Le Québec : [Le Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur : 2021 - 2026](#). Gouvernement du Québec, Ministère de l'Enseignement Supérieur. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (2021). Initié par le Ministère de l'Enseignement supérieur de la province du Québec et le fruit de plusieurs jours de concertation en janvier 2021 entre professionnel-le-s de santé mentale, personnel-le-s universitaires et partenaires gouvernementaux, ce plan vise à favoriser un changement de culture en matière de santé mentale étudiante, à créer des milieux de vie et d'études sains et sécuritaires, à prévenir l'apparition de détresse psychologique et de troubles mentaux chez la population étudiante et à accroître l'accessibilité des services et réduire les délais de prise en charge. Il prévoit l'investissement de plus de 40 millions d'euros sur cinq ans (2021 - 2026), pour protéger et renforcer la santé mentale des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur québécois. Bien que le Plan d'action ait été lancé pour répondre aux conséquences négatives de la pandémie sur le bien-être des étudiant-e-s, les investissements et les ressources qu'il implique dépassent largement le contexte de la crise sanitaire. L'Irlande : Fox, Byrne et Surdey, [National Student Mental Health and Suicide Prevention Framework](#). Higher Education Authority (2020). La Stratégie Nationale de Santé Mentale Étudiante et de Prévention du Suicide s'articule autour de neuf recommandations

concrètes en matière de santé mentale étudiante, pour aider tous les établissements d'enseignement supérieur irlandais à prendre les mesures nécessaires afin de garantir à leurs étudiant-e-s des services de soutien psychologique qui soient à la hauteur des enjeux.

[8] Le rapport de la Cour des Comptes critique une mise en œuvre opérationnelle freinée par le manque de locaux, les conditions salariales inadéquates proposées et des difficultés matérielles mal anticipées. *Les acteurs publics face à la crise : une réactivité certaine, des fragilités structurelles accentuées*. Rapport Public Annuel de la Cour des Comptes (février 2022), page 116

[9] Belgique : [Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Fédération de Wallonie-Bruxelles (2020). Royaume-Uni : [Communiqué de presse](#) de l'association Student Minds (2020). Nouvelle-Zélande : [Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande (2020). Québec : [Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Enseignement Supérieur québécois (2021). Irlande : [Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Enseignement Supérieur irlandais (2020). Écosse : [Communiqué de presse](#) du Gouvernement écossais (2020). Pays de Galles : [Communiqué de presse](#) du Gouvernement gallois (2020). France : [Communiqué de presse](#) du Premier ministre (2020)

[10] *Les acteurs publics face à la crise : une réactivité certaine, des fragilités structurelles accentuées*. Rapport Public Annuel de la Cour des Comptes (février 2022)

[11] [Communiqué de presse](#) du Premier ministre (04/12/2020). Le montant investi dans ce recrutement est de 1,8 millions d'euros ([Santé mentale : le nombre de psychologues et d'assistantes sociales va augmenter dans les Crous](#), article de L'Étudiant (10/12/2020))

[12] [Concertations pour une reprise progressive des enseignements en présentiel](#). Communiqué de presse de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (09/12/2020).

[13] L'Autriche : Échange par mail avec Harald Kreimer, psychologue clinicien à l'Université de Graz (Autriche), contacté le 27/01/2022. L'Irlande : "Minister Harris announces €5 million in student supports", communiqué de presse du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Science irlandais (24/08/2020). L'Écosse : "Announcement for additional funding in Academic Year (AY) 2019 - 2020 for counsellors in colleges and universities". Annonce du Scottish Funding Council (2019). Le montant investi en Écosse est d'environ 4,358 millions d'euros pour l'année universitaire 2020 - 2021, et s'inscrit dans la décision du gouvernement écossais en 2019 d'allouer un budget de 23,885 millions d'euros aux établissements d'enseignement supérieur, afin de permettre le recrutement d'environ 80 psychologues supplémentaires ([Delivering for Today, Investing for Tomorrow: The Government's Programme for Scotland, 2018 - 2019](#). Rapport publié par le gouvernement écossais (2018)).

- [14] [Standards for University and College Counseling Services](#). International Accreditation for Counseling Services (2016).
- [15] [Annual Survey 2019](#). Association for University and College Counseling Center Directors (AUCCCD). Nous avons fait le choix de modifier la méthodologie pour calculer le taux moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e, afin d'inclure tous les 413 établissements d'enseignement supérieur américains recensés, plutôt que d'analyser uniquement la catégorie d'établissements comprenant entre 20 000 et 25 000 étudiant-e-s. En comptabilisant 413 établissements (au lieu des 25 dans cette frange de 20 000 - 25 000), ce changement de méthodologie donne un résultat plus représentatif, et augmente le nombre moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e.
- [16] [Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Enseignement Supérieur irlandais (2020)
- [17] [Une ambition refondée pour la santé mentale et la psychiatrie en France](#). Dossier de presse des Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie (septembre 2021). Le gouvernement consacrera 0,8 million d'euros à la mise en œuvre de cette mesure courant 2022.
- [18] L'Écosse : "More mental health support for students". Communiqué de presse du parlement écossais (06/11/2020). Ce dispositif a été financé par un investissement d'environ 1,5 millions d'euros. Toutes les valeurs monétaires ont été converties en Euros, afin de faciliter la comparaison internationale. L'Irlande : "Minister Harris announces €5 million in student supports", communiqué de presse du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Science (2020)
- [19] "Extra funding for student associations". Communiqué de presse du parlement écossais (11/12/2020). Le montant réparti entre les associations étudiantes est aux alentours de 896 000 euros.
- [20] En effet, selon l'enquête intitulée [La vie d'étudiant confiné : résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire](#), publiée par l'OVE en 2020, trois étudiant-e-s sur cinq ayant une activité rémunérée pour financer leurs études ont dû la réduire ou l'interrompre, alors que 20 % des étudiant-e-s boursier-ière-s et 50 % des étudiant-e-s étranger-ère-s ont pour leur part connu des difficultés financières aggravées.
- [21] [Santé Psy Étudiant : lancement de la plateforme nationale d'accompagnement psychologique des étudiants](#). Communiqué de presse du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (10/03/2021). Le dispositif donne droit à trois consultations psychologiques par personne, éventuellement renouvelables sur une seconde ordonnance médicale. Le dispositif a finalement été revu en décembre 2021 pour augmenter à huit le nombre de séances gratuites par étudiant-e, avec la suppression du passage obligatoire chez le-la généraliste pour renouveler la prescription ("[Évolution de Santé Psy Étudiant](#)"). Site internet du gouvernement, modification publiée le 10/12/2021.
- [22] [Site internet](#) de la plateforme Santé Psy Étudiant (2022), consulté le jeudi 14 avril 2022
- [23] "[Prévision des effectifs dans l'enseignement supérieur : rentrées 2021 et 2022](#)". Note d'information des Systèmes d'Information et Études Statistiques (octobre 2021)
- [24] [Une année seuls ensemble : enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020 - 2021](#). OVE (2021)
- [25] [Une année seuls ensemble : enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020 - 2021](#). OVE (2021)
- [26] [Les acteurs publics face à la crise : une réactivité certaine, des fragilités structurelles accentuées](#). Rapport Public Annuel de la Cour des Comptes (février 2022)
- [27] [Les « chèques psy » pour étudiants, un dispositif jugé « bancal », souvent « très complexe », parfois « indécent »](#), Le Monde, 13 avril 2021.
- [28] [Observatoire de la psychologie - Baromètre de la psychologie en ligne 2021](#)
- [29] [Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités](#), rapporteur M. Laurent Lafon, 6 juillet 2021, page 64
- [30] Ibid. page 60
- [31] OpinionWay, Plaidoyer « En parler mais à qui ? », Les étudiants et leur santé mentale, mars 2022
- [32] [Les acteurs publics face à la crise : une réactivité certaine, des fragilités structurelles accentuées](#). Rapport Public Annuel de la Cour des Comptes (février 2022).
- [33] Observatoire de la Vie Étudiante (2021). [Une année seuls ensemble](#). Paris. OVE Info, n°45.
- [34] A partir de l'Enquête « Vie d'Étudiant Confiné » (réalisée entre juin et juillet 2020)
- [35] Les difficultés financières sont évaluées par l'OVE à partir de la réponse à la question : « Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes confronté à des difficultés financières en ce moment ? » (échelle allant de 1 « pas de difficulté financière » à 5 « difficulté financière très importante »). Ici les étudiant-e-s considérés comme en difficulté financière sont ceux qui considèrent leur niveau de difficulté 4-5/5
- [36] E.Mette, et al (2016)., « Les services en santé mentale à disposition des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur : le cas de l'université de Bordeaux », *Revue française des affaires sociales*, pp. 105-122.
- [37] « Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2020-2021 en progression constante ». [Note d'information](#) du MESRI-SIES (2021)
- [38] « Des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) vers des services de santé étudiante ». [Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche](#) (2021)
- [39] [Liste des Services de Santé Universitaire](#). Site internet du Gouvernement (mars 2021).

Articles scientifiques

E.Mette, et al (2016), « Les services en santé mentale à disposition des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur : le cas de l'université de Bordeaux », Revue française des affaires sociales, pp. 105-122.

Macalli et al., [“A repeated cross-sectional analysis assessing mental health conditions of adults as per student status during key periods of the COVID-19 epidemic in France.”](#) Scientific Reports, 11:21 (2021)

Articles de presse

[Des psychologues et un chèque santé mentale pour faire face à la détresse des étudiants](#)”. Article de France Inter publié le 15/01/2021

[“Santé mentale : le nombre de psychologues et d'assistantes sociales va augmenter dans les Crous”](#), article de L'Étudiant (10/12/2020)

[Les « chèques psy » pour étudiants, un dispositif jugé « bancal », souvent « très complexe », parfois « indécent »](#), Le Monde, 13 avril 2021.

Documents institutionnels

Circulaire du 15 février 2021 relative aux mesures d'accompagnement psychologique pour les étudiants (recrutements de psychologues et « Santé Psy Étudiants »), Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, 15 février 2021, [consultable via ce lien](#)

[Communiqué de presse](#) du Premier ministre (2020)

[Une ambition refondée pour la santé mentale et la psychiatrie en France](#). Dossier de presse des Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie (septembre 2021)

[“Santé Psy Étudiant : lancement de la plateforme nationale d'accompagnement psychologique des étudiants”](#). Communiqué de presse du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (10/03/2021).

[Évolution de Santé Psy Étudiant](#). Site internet du gouvernement, modification publiée le 10/12/2021).

[Site internet](#) de la plateforme Santé Psy Étudiant (2022)

[“Concertations pour une reprise progressive des enseignements en présentiel”](#). Communiqué de presse de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (09/12/2020)

[“Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2020 - 2021”](#). Note d'information des Systèmes d'Information et Études Statistiques (12/11/2021)

Cour des comptes :

[Les acteurs publics face à la crise : une réactivité certaine, des fragilités structurelles accentuées](#). Rapport Public Annuel de la Cour des Comptes (février 2022)

Sénat :

[Accompagnement des étudiants : une priorité et un enjeu d'avenir pour L'État et les collectivités](#), rapporteur M. Laurent Lafon, 6 juillet 2021, page 64

Écosse

[Communiqué de presse](#) du Gouvernement écossais (2020).

[Delivering for Today, Investing for Tomorrow: The Government's Programme for Scotland, 2018 - 2019](#). Rapport publié par le gouvernement écossais (2018).

[More mental health support for students](#). Communiqué de presse du parlement écossais (06/11/2020).

["Extra funding for student associations"](#). Communiqué de presse du parlement écossais (11/12/2020).

Irlande

[Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Enseignement Supérieur irlandais (2020).

["Minister Harris announces €5 million in student supports"](#), communiqué de presse du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Science irlandais (24/08/2020).

Autres pays

[Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2020).

[Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Zélande (2020).

[Communiqué de presse](#) du Ministère de l'Enseignement Supérieur québécois (2021).

[Communiqué de presse](#) du Gouvernement gallois (2020).

Organismes indépendants

[Communiqué de presse](#) de l'association Student Minds.

Études et enquêtes

[La vie d'étudiant confiné : résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire](#)

[Une année seuls ensemble : enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020 - 2021](#). Paris. Observatoire de la Vie Étudiante Info, n°45.

["Announcement for additional funding in Academic Year \(AY\) 2019 - 2020 for counsellors in colleges and universities"](#). Annonce du Scottish Funding Council (2019)

[Annual Survey 2020](#). Association for University and College Counseling Center Directors (AUCCCD).

OpinionWay, Plaidoyer « En parler mais à qui ? », Les étudiants et leur santé mentale.

« Des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) vers des services de santé étudiante ». [Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche \(2021\)](#)

[Observatoire de la psychologie - Baromètre de la psychologie en ligne 2021](#)

Autres sources

L'Autriche : Échange par mail avec Harald Kreimer, psychologue clinicien à l'Université de Graz (Autriche), contacté le 27/01/2022.

Échange par mail avec Harald Kreimer, psychologue clinicien à l'Université de Graz (Autriche), contacté le 27/01/2022. Taux brut : 45,1 ETP de psychologues pour 281 791 étudiant·e·s. Données internes du Psychologische Studierendenberatung (2021).

Sources schéma ETPT

États-Unis

2022 : [Annual Survey 2020](#). Association for University and College Counseling Center Directors (AUCCCD). Année scolaire 2019 - 2020.

Nous avons fait le choix de modifier la méthodologie pour calculer le taux moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e, afin d'inclure tous les 413 établissements d'enseignement supérieur américains recensés, plutôt que d'analyser uniquement la catégorie d'établissements comprenant entre 20 000 et 25 000 étudiant-e-s. En comptabilisant 413 établissements (au lieu des 25 dans cette frange de 20 000 - 25 000), ce changement de méthodologie donne un résultat plus représentatif, et augmente le nombre moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e.

2020 : [Annual Survey 2019](#). Association for University and College Counseling Center Directors (AUCCCD). Année scolaire 2018 - 2019.

Canada

2020 : S. Crozier et N. Willihnganz, [Canadian Counseling Centre Survey \(2005\)](#). Année scolaire : 2002 - 2003

Nous avons fait le choix de modifier la méthodologie pour calculer le taux moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e, afin d'inclure tous les 45 établissements d'enseignement supérieur canadiens recensés, plutôt que d'analyser uniquement la catégorie d'établissements comprenant entre 25 000 et 35 000 étudiant-e-s. En comptabilisant les 45 établissements (au lieu des 3 dans cette catégorie de 25 000 - 35 000), ce changement de méthodologie donne un résultat plus représentatif, et augmente le nombre moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e.

Irlande

2020 : "PCHEI Statistics 2017 - 2018 Highlights". Communication par échange de mails le 07/01/2020 entre Patrick Skehan (Délégué général, Nightline France) et Chuck Rashleigh (Psychologue clinicien et chargé de prévention à Trinity College Dublin). Année scolaire : 2017 - 2018. étudiant-e.

Écosse

2022 : ["Funding for Counsellors AY 2020 - 2021"](#). Communiqué du Scottish Funding Council (2020). Taux brut : 104,43 ETP de psychologues pour les 209 789 étudiant-e-s inscrit-e-s dans les universités recensées. Ce taux n'inclut pas les psychologues ou les étudiant-e-s dans les BTS. Année scolaire : 2020 - 2021.

2020 : C. O'Donnell et al., [University Counselling Services in Scotland : Challenges and Perspectives \(2019\)](#). Il s'agit de la moyenne nationale extrapolée du taux de chaque université écossaise. Année scolaire : 2018 - 2019.

Australie

2020 : A. Andrews, ["Revisiting the Staff to Student Ratio Outcomes of the HOCS Survey 2018"](#). JANZSSA, 27:2 (2019). Année scolaire : 2017 - 2018.

Nous avons fait le choix de modifier la méthodologie pour calculer le taux moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e, afin d'inclure tous les 29 établissements d'enseignement supérieur australiens recensés, plutôt que d'analyser uniquement la catégorie d'établissements comprenant entre 20 000 et 30 000 étudiant-e-s. En comptabilisant les 29 établissements (au lieu des 10 dans cette catégorie de 20 000 - 30 000), ce changement de méthodologie donne un résultat plus représentatif, et baisse le nombre moyen d'ETPT de psychologues par étudiant-e.

Autriche

2022 : Échange par mail avec Harald Kreimer, psychologue clinicien à l'Université de Graz en Autriche, contacté le 27/01/2022. Taux brut : 45,1 ETP de psychologues pour 281 791 étudiant-e-s. Données internes du Psychologische Studierendenberatung (2021). Année scolaire : 2020 - 2021.

2020 : Organisatorische Neuausrichtung der Psychologischen Studierendenberatung [Rapport interne]. nombre d'étudiant-e-s correspond au nombre inscrit pendant le semestre d'hiver de l'année universitaire 2019 - 2020 dans les universités publiques, les écoles de sciences appliquées et les établissements privés. Échange par mail avec Harald Kreimer, psychologue clinicien à l'Université de Graz en Autriche, contacté le 20/10/2020. Taux brut : 37,6 ETPT de psychologues pour 274 691 étudiant-e-s. Année scolaire : 2019 - 2020.

France

2022 : L'association des Directeurs des Services de Santé Universitaire a mené une enquête auprès des services de santé universitaire en France métropolitaine et des Outre-mers. Au total, 32 services ont répondu et ont fait remonter leurs informations relatives au nombre d'ETPT de psychologues. Ces 32 services représentent 1 344 500 étudiant-e-s, soit environ 45 % de la population étudiante en France. Taux brut : 90,3 ETPT de psychologues pour 1 344 500 étudiant-e-s. Année scolaire : 2021 - 2022.

2020 : "Les Services de Santé Universitaire en 2020".
Présentation interne du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation le 06/10/2020.
Il s'agit de la moyenne d'ETPT de psychologues dans les 57 universités de France qui ont un service de santé universitaire. Taux bruts : 1 ETPT pour 29 882 étudiant-e-s.
Année scolaire : 2019 - 2020.

Auteur • e • s

Florian Tirana
Patrick Skehan
Sacha Dias

Avec la contribution de

Hannah Grain
Camille Vansimaey
Marion Jacquin
Arthur Hamant
Marie-Amélie Poidevin

Mise en page et infographies

Timothy Young

Relecture

Patrick Skehan
Sacha Dias

Illustrations

Rafaelle Fillastre pour Nightline
France.

Détails de la publication

Version publiée en mai 2022 par
Nightline France à Paris (France).

Mention accompagnant texte et infographies

© 2022 Nightline France.
Tous droits réservés.